



LA FIN DES LIGNES FIXES ÇA VOUS CONCERNE

Adieu le cuivre, bonjour la fibre !



Le grand changement, c'est quoi

- Orange (ancien France Télécom) retire progressivement le vieux réseau téléphonique en cuivre (celui qui faisait passer le téléphone fixe, puis l'ADSL depuis les années 90)
- Ce réseau est remplacé par la fibre optique, plus rapide et plus fiable
- D'ici 2030, tout le réseau cuivre de France sera fermé (le retrait s'appelle "le décommissionnement du cuivre")

Pour garder internet ou un téléphone fixe, il faudra passer à la fibre



Qui est qui : le petit lexique

- La fibre optique : transmet les données par la lumière (très haut débit, stable, peu gourmande en énergie)
- L'ADSL : l'ancienne technologie, qui passait par le cuivre (débit limité, sensible à la distance)
- La box : l'appareil fourni par l'opérateur qui relie le réseau à vos appareils (indispensable pour avoir internet, la TV et le téléphone fixe)
- Le WiFi : connecte vos appareils sans fil, à partir de la box (portée variable selon les murs et la distance)
- La 4G / 5G : le réseau mobile, par les antennes relais (nécessite un forfait data)



Raccordement et abonnement, à ne pas confondre

- Le raccordement : l'installation de la fibre jusqu'à chez vous (réalisé par l'opérateur d'infrastructure, Orange à Gap ou XpFibre dans le 05. Gratuit dans la plupart des cas)
- L'abonnement : le contrat avec un fournisseur d'accès, que vous choisissiez (Orange, SFR, Free, Bouygues... c'est payant, tous les mois)



Le raccordement, c'est construire la route. L'abonnement, c'est choisir sa voiture pour rouler dessus.



Vérifier si la fibre est disponible chez vous

- Rendez-vous sur maconnexioninternet.arcep.fr (l'outil officiel de l'ARCEP)
- Entrez votre adresse pour voir où en est le déploiement dans votre rue
- Si vous n'êtes pas encore éligible, suivez les annonces de votre opérateur ou de votre mairie



Comment passer à la fibre

- Comparez les offres des différents opérateurs (prix, débit, services inclus : TV, téléphone, mobile...)
- Choisissez celle qui correspond à vos besoins et à votre budget
- Souscrivez en ligne ou par téléphone (on vous demandera vos coordonnées, dont bancaires)
- L'opérateur vous proposera un rendez-vous pour l'installation à domicile



Le jour de l'installation

- Le technicien tire un câble depuis la rue jusqu'à votre logement et pose une prise fibre (PTO)
- Il branche la box, vérifie que tout fonctionne (comptez 2 à 4 heures)
- Prévoyez d'être présent et de lui donner accès aux endroits nécessaires (gaines, local à compteurs...)
- N'oubliez pas de résilier votre ancien abonnement ADSL si vous en aviez un



En cas de difficultés

- Parfois, des travaux supplémentaires sont nécessaires (gaines abîmées, logement isolé...). Le technicien vous remet alors un "constat de défaut d'adduction"
- Des aides financières existent pour ces travaux, auprès de l'Agence de Services et de Paiement : asp.gouv.fr (rubrique aide au raccordement fibre)
- Si le problème vient du domaine public, c'est à l'opérateur d'infrastructure de régler ça (les délais peuvent être longs. En cas de blocage, faites une réclamation auprès de votre fournisseur)



Ressources et contacts utiles

- Déploiement de la fibre dans votre commune (site du ministère de l'Économie) : economie.gouv.fr/treshautdebit
- Vérifier votre éligibilité à la fibre : maconnexioninternet.arcep.fr
- Saisir le Département en cas de difficulté : hautes-alpes.fr/fibre
- Aide financière : asp.gouv.fr/aides/fibre-optique-aide-au-raccordement
- En savoir plus sur l'aide au raccordement : economie.gouv.fr/particuliers/numerique-et-cybersecurite/pouvez-vous-beneficier-de-laide-pour-raccorder-votre-logement-la-fibre
- En cas de litige avec un opérateur : mediation-telecom.org